

EN578-201168
ATTACHEMENT 1 À LA PARTIE 3
OFFRE TECHNIQUE

Critères techniques obligatoires

TO1 – Expérience de l'entreprise

L'offrant doit démontrer son expérience de manière suffisamment approfondie en fournissant au moins deux projets de fourniture de services de messagerie et / ou de transport de fret tels que décrits dans l'annexe «A», Énoncé des travaux. Il ne suffit pas de répéter la déclaration contenue dans la demande de soumissions.

Les projets doivent inclure au minimum les informations justificatives suivantes.

- 1) la description des détails du projet;
- 2) la période du projet;
- 3) le nom de l'organisation cliente; et
- 4) le nom et le numéro de téléphone de la personne-ressource du client.